



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 septembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 août 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 septembre 2000

**Annulation et/ou réduction de titres de recettes consécutives à des
erreurs matérielles - Budget Principal et annexes.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200398

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2000

Finances Budget Comptabilité

**Annulation et/ou réduction de titres de recettes consécutives à des
erreurs matérielles - Budget Principal et annexes.**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- procéder, suite à des erreurs matérielles, ou des changements de situation, à l'annulation ou à la réduction de titres de recettes référencés en annexe pour un montant de : **85 337,16 F**

dont 79 611,89 F sur exercices antérieurs (1)

dont 5 725,27 F sur l'exercice en cours (2)

Budget Principal **57 488,35 F**

# 01571	912 1345	35 000,00 F
# 06317	92. 0200 673	18 839,23 F
# 03615	92.2511 - 7067	- 3 370,20 F
# 03616	92.2553 - 7067	- 109,00 F
# 03646	92 8121 - 70688	- 169,92 F

Budget Eau **27 848,81 F**

# 00910	67 6718	25 772,66 F
# 00419	70 70111	- 1 334,76 F
# 00426	70 70121	- 27,44 F
# 00434	70 70122	- 462,56 F
# 00458	70 7064	- 251,39 F

(1) réduction se traduisant comptablement par une charge

(2) réduction se traduisant comptablement par une diminution de recettes (sommes négatives ci-dessus)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 39
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)